

# Oiseaux nicheurs des milieux agricoles

## Changements dans les communautés d'oiseaux nicheurs des milieux agricoles dans l'Entre-Sambre-Et-Meuse et perspectives d'avenir



Texte d'Arnaud Laudelout,  
chargé de projets au Département Etudes de Natagora  
et Jean-Yves Paquet,  
directeur du Département Études chez Natagora



Pie-grièche grise - Cul-des-Sarts - © L Malbrecq

**Réputée pour sa biodiversité hors du commun, l'Entre-Sambre-et-Meuse (ESM) doit cette richesse à la grande diversité de ses sols et à l'usage relativement extensif de ses ressources naturelles. Les milieux agricoles ont toujours fait partie des éléments les plus remarquables de cette région. Leur richesse exceptionnelle masque pourtant une lente modification des communautés d'oiseaux nicheurs.**

En effet, en quelques dizaines d'années, l'avifaune des milieux agricoles s'est largement modifiée. Parmi les nicheurs disparus, la Pie-grièche grise, le Tarier des prés et le Bruant proyer ont déserté notre région et semblent bien loin de s'y réinstaller à court terme, tant leurs populations les plus proches sont en situation précaire. D'autres nicheurs paraissent en sursis, comme la Tourterelle des bois, le Pipit farlouse, le Vanneau huppé, la Grive Litorne et la Perdrix grise. Que penser aussi du Râle de Genêts, qui semble de plus en plus rare? Heureusement, Tarier pâtre, Pie-grièche écorcheur ou Hypolaïs polyglotte ont vu leurs populations exploser. D'autres espèces suivent la même voie, comme le Milan royal. Et qui sait quelle sera la prochaine espèce qui colonisera nos contrées? Mais quelles sont les forces à l'œuvre derrière tous ces changements? Le rôle des changements climatiques induits par l'activité humaine est indéniable, sans être une cause flagrante de la dégradation de la richesse spécifique des milieux agricoles. On peut ainsi supposer son impact sur le déclin de la Pie-grièche grise, du Pipit farlouse ou de la Grive litorne et un effet positif sur l'Hypolaïs polyglotte et le Tarier pâtre.

Le mitage de l'espace rural par l'extension du bâti n'a pas épargné notre région, ce qui favorise les espèces généralistes fréquentant les jardins et les milieux urbains, au détriment des espèces spécialistes de l'espace agricole.

L'intensification des pratiques agricoles constitue certainement la cause majeure de

ces changements. Une abondante littérature scientifique se penche désormais sur la question, mais on pourrait synthétiser les impacts en trois grands problèmes, qui touchent plus ou moins fort chaque espèce, en fonction de son écologie.



Roitelet huppé - Treignes - © Frederik Noppe

Tout d'abord, les pratiques agricoles modernes réduisent la disponibilité des ressources alimentaires hivernales pour les oiseaux, principalement les granivores qui dépendent des cultures pour leur alimentation hivernale. On observe en effet la disparition des chaumes qui laissaient des adventices<sup>1</sup> et des grains non récoltés à disposition des oiseaux en hiver. Il y a aussi la réduction des plantes adventices annuelles<sup>2</sup> et la mise en place de couverts hivernaux, dépourvus de plantes montées en graines. Des oiseaux nichant en prairie et se dispersant à quelques kilomètres de leur site de reproduction pour passer l'hiver, peuvent eux aussi souffrir de cette disette hivernale.

En deuxième lieu, les ressources alimentaires se réduisent en saison de reproduction. Une diminution inquiétante de la biomasse globale en insectes est désormais démontrée à l'échelle des paysages, même dans des espaces protégés intercalés dans une matrice agricole<sup>3</sup>. L'impact sur les oiseaux est évident, puisque ces insectes constituent la base de l'alimentation des poussins pendant la période de reproduction. Dans les cultures, les traitements phytosanitaires et leur écotoxicité<sup>4</sup> cumulée ont augmenté considérablement ces dernières années encore. En

prairie, malgré la protection active de certains «joyaux» au travers de leur mise en réserve naturelle ou leur intégration dans le programme MAEC<sup>5</sup>, la qualité de l'habitat a décliné significativement. On peut ainsi remarquer la conversion progressive de prairies en cultures ou nouveaux quartiers et, surtout, l'intensification des pratiques sur une part très significative des prairies. En effet, l'augmentation de la précocité et du nombre de coupes, couplée à une plus forte fertilisation, entraînent une banalisation de la flore et transforment les prés fleuris en simples «cultures de graminées». Ce n'est évidemment pas sans impact sur les espèces les plus typiques de nos prairies humides, telles que Râle des genêts<sup>6</sup>, Locustelle tachetée, Bruant des roseaux, ...

Enfin, le troisième problème concerne le succès des nichées : les oiseaux qui nichent au sol déclinent globalement plus rapidement que ceux qui s'établissent dans les arbres ou les buissons. En effet, le suivi de l'avifaune par points d'écoute, réalisé par de nombreux ornithologues volontaires au travers de toute la Wallonie, a montré que les espèces nichant au sol sont, au sein de notre avifaune commune, celles dont le déclin est le plus marqué à l'échelle des 28 dernières années: -4% par an ! La précocité des fauches ou des récoltes, menées de manière rapide et simultanée sur de grandes surfaces, est la cause directe de la réduction des effectifs de ces espèces. Un effet clair d'un surplus de prédation des nids sur leur démographie des espèces est plus difficile à établir. Il est néanmoins souvent admis que la simplification des paysages et le manque de couvert qui en résulte, créent des conditions où la prédation peut plus facilement devenir un facteur critique, même si cela a seulement été démontré réellement dans un petit nombre de cas.

Peut-on encore renverser ces changements? La réponse dépend bien évidemment des causes de déclin des espèces. Lorsque les modifications du climat en semblent respon-

sables, il peut sembler particulièrement vain de se préoccuper de leur sort sur le terrain. Pourtant, divers auteurs soulignent qu'il reste possible d'inverser cette tendance au déclin, en améliorant la qualité de l'habitat des espèces, tant que celles-ci n'ont pas effectivement disparu.

L'action remarquable de Natagora, en particulier celle des nombreux bénévoles actifs dans la préservation des plus beaux ensembles prairiaux, mérite évidemment d'être soulignée. Cette action a pu être décuplée, grâce aux moyens dégagés par les trois projets LIFE successifs consacrés aux prairies et à leurs espèces emblématiques. Leur principal intérêt réside, selon nous, dans leur capacité à avoir pu protéger certains ensembles parmi les plus remarquables, tout en y conservant l'activité agricole essentielle à leur bon fonctionnement. En outre, il s'agit d'une démonstration concluante de l'efficacité des actions de sauvegarde et de restauration, tant de nombreuses parcelles ont vu leur intérêt s'accroître, après leur mise en réserve. Pourtant, ces dernières ne représentent qu'une petite partie de notre espace agricole.

C'est sans doute suffisant pour obtenir un effet positif sur les oiseaux les plus spécialisés, mais les espèces les plus largement répandues n'y trouveront pas l'Eldorado. Celles-là ne pourront espérer leur salut que dans la mesure où le nombre d'exploitants agricoles qui choisissent la voie d'une meilleure prise en compte de la biodiversité sur leur exploitation s'accroît. Le programme agro-environnemental wallon propose aux agriculteurs de nombreuses mesures efficaces : prairies de haute valeur biologique, bandes aménagées<sup>7</sup>, aide au maintien d'une faible charge en bétail ou «autonomie fourragère», correspondant à la capacité de production de l'exploitation, entre autres. Dans le cadre de la révision de la politique agricole commune qui se discute au plus haut niveau actuellement, il serait particulièrement judicieux que la Wallonie améliore l'information des agriculteurs quant à la pertinence économique de ces compensations financières. Il serait bon aussi qu'elle se dote d'objectifs volontaristes par rapport au taux de pénétration de ces mesures sur notre territoire.



Tarier des prés - Thuillies - © Ch Henuzet

### LE PROGRAMME SOCWAL ET L'ÉVOLUTION DES OISEAUX COMMUNS EN WALLONIE

Chaque année depuis 1990, plusieurs dizaines de volontaires d'AVES consacrent une partie de leur temps à la réalisation d'inventaires standardisés de l'avifaune wallonne. Les 51 661 points d'écoute de 5 minutes réalisés depuis le début du programme, permettent de dresser un état de santé des populations de nos 81 espèces d'oiseaux les plus répandues. Ces recherches, menées en collaboration avec la Direction générale opérationnelle "Agriculture, ressources naturelles et Environnement" du SPW, constituent un des programmes essentiels de suivi de la biodiversité en Wallonie. Une majorité d'espèces communes sont en déclin ces 28 dernières années en Wallonie, tandis que les populations de seulement

26% d'entre elles augmentent. En moyenne, les effectifs (toutes espèces confondues) décroissent de 1% par an depuis 28 ans et cette diminution s'accélère depuis 10 ans. Dans les milieux agricoles, 11 espèces sur 17 sont en déclin. On parle notamment du Bruant proyer (-15,45% par an), du Vanneau huppé (-3,68% par an) ou de l'Alouette des champs (-4,01% par an). Deux espèces sont stables : la Bergeronnette printanière et le Corbeau freux. Et quatre sont en augmentation (Tarier pâtre (+6,57% par an), Pie-grièche écorcheur (+4,44% par an), Fauvette grisette (+1% par an) et Faucon crécerelle (+1,4% par an). En outre, c'est parmi les espèces des milieux agricoles que l'on doit rechercher celles dont le déclin est le plus marqué. Les populations de Perdrix grise, Tourterelle des bois ou Bruant proyer sont en chute vertigineuse.

Pour les 22 espèces typiquement forestières suivies, la situation est en moyenne bien moins préoccupante que pour les espèces agricoles. À long terme, 4 espèces sont en augmentation (dont le Roitelet triple-bandeau), 7 espèces sont stables (comme le Bouvreuil pivoine ou le Pic noir) et 11 sont en déclin (Roitelet huppé, Mésange nonnette...). Bien qu'en léger déclin sur le long terme, l'indicateur des oiseaux forestiers montre une tendance récente à la stabilisation. L'impact des changements climatiques est une réalité qui se fait déjà sentir sur l'avifaune wallonne. Pourtant, ils n'expliquent que 10% de la variabilité des tendances de populations sur 25 ans. Dans la mesure où ces changements vont s'accélérer dans le futur, on peut craindre que leur impact ne vienne s'ajouter aux facteurs évoqués plus haut.



Tourterelle des bois -Surice- © Ol. Colinet

1. adventices : se dit des plantes qui poussent dans un endroit (champ, massif...) sans y avoir été intentionnellement installées.
2. annuelles : se dit des plantes dont le cycle de vie, de la germination jusqu'à la production de graines, ne dure qu'une année.
3. matrice agricole : structure qui rassemble les divers éléments du paysage sur le plan agronomique
4. écotoxicité : toxicité d'une substance pour le milieu vivant
5. programme MAEC : méthodes agro-environnementales et climatiques ; voir à ce propos les articles des Clin d'œil nature n° 8 et n°10
6. Rôle des genêts : voir à ce sujet l'article dans le Clin d'œil nature n° 16, pages 11 à 13
7. Bandes aménagées : voir à ce propos les articles des Clin d'œil nature n° 8 et n°10